

Gestion des exercices

ISACOMPTA LIVE 2023

SOMMAIRE

1. CREATION D'UN EXERCICE.....	3
2. SUPPRESSION D'UN EXERCICE	5
3. MODIFICATION DES DATES D'UN EXERCICE	6
4. CREATION D'UN EXERCICE ANTERIEUR.....	6
5. DECLOTURER UN EXERCICE.....	7

Cette fiche documentaire est réalisée avec la version 16.90 d'ISACOMPTA LIVE. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Le but de cette fiche documentaire est de présenter la gestion des exercices d'un dossier comptable.
Les exercices sont gérés dans le menu **Exercices** du ruban **Accueil**.

The screenshot shows the 'Gestion des exercices' menu with various icons for creating, modifying, and closing exercises. Below the menu is a table listing exercises with columns for Visa, Défait, Etat, Date début, Date fin, Code, Nombre d'écritures, Nombre de mouvements, and A-Nouveau.

Visa	Défait	Etat	Date début	Date fin	Code	Nombre d'écritures	Nombre de mouvements	A-Nouveau
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actif	01/01/2022	31/12/2022	2022	0	0	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Actif	01/01/2023	31/12/2023	2023	5	12	<input type="checkbox"/>

L'écran affiche des informations sur tous les exercices présents dans le dossier :

- Visa : Indique si l'exercice a été visé. Aucune saisie / import ne peut être réalisé sur un exercice visé.
- Défait : Indique l'exercice actuellement par défaut. Pour modifier l'exercice par défaut, il faut soit double cliquer sur l'exercice souhaité ou cliquer sur le bouton en forme d'étoile dans le ruban contextuel.
- Etat : Indique si l'exercice est clos (suite à la clôture) ou actif.
- Date début / Date fin : Indique les dates de début et de fin de chaque exercice.
- Code : Code associé à l'exercice. Chaque exercice doit avoir un code unique.
- Nombre d'écritures / de mouvements : Nombre d'écritures / de mouvements pour l'exercice.
- A-nouveau : La case cochée indique que les à-nouveaux ont été générés par ISACOMPTA lors de la clôture de l'exercice.
- Immobilisations / Emprunts Contrats / Stocks : Indique l'état de chacun des modules par exercice (clos ou actif).
- Archive : Non utilisé dans cette version.

1. CREATION D'UN EXERCICE

Cliquer sur le bouton **+** pour ajouter un exercice.

The dialog box 'Création d'un exercice' contains two sections for defining exercise characteristics. The first section is for 'l'exercice N' and the second for 'l'exercice N+1'. Each section has fields for 'Date début', 'Date fin', and 'Code alpha'. At the bottom, there are 'OK' and 'Annuler' buttons.

Caractéristiques de l'exercice N	
Date début	01/01/2022
Date fin	31/12/2022
Code alpha	2022

Caractéristiques de l'exercice N+1	
Date début	01/01/2023
Date fin	31/12/2023
Code alpha	2023

- La première partie de la fenêtre indique les dates début/fin et le code alpha du dernier exercice.
- La deuxième partie de la fenêtre indique les dates début/fin de l'exercice à créer. La date de fin et le code alpha sont modifiables.

Après la confirmation de la création de l'exercice, une nouvelle fenêtre vous indique que **l'exercice créé est positionné par défaut** et vous demande **si l'exercice créé doit être repris comme période de travail par défaut**.

Information

L'exercice 2023 a été positionné comme exercice par défaut.

Il sera proposé par défaut au niveau de la saisie des écritures.

Pour les consultations, les états financiers et la révision, on utilise les périodes de travail.

Souhaitez-vous reprendre cet exercice comme période de travail par défaut ?

La création d'exercice est possible uniquement si UN SEUL exercice est actif dans le dossier.



Erreur

Vous ne pouvez avoir que 2 exercices ouverts. Vous devez clore un exercice pour pouvoir en créer un nouveau

Remarque : L'exercice N+1 peut aussi être créé lors de la clôture de l'exercice s'il n'existe pas encore dans le dossier.

Clôture d'exercice X

- Nouvel exercice**
- Report des valeurs
- Report des A-Nouveaux
- Ecritures d'extournes

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Caractéristiques de l'exercice N

Date début Date fin

Code alpha

Caractéristiques de l'exercice N+1

Date début Date fin

Code alpha

2. SUPPRESSION D'UN EXERCICE


Cliquer sur le bouton **Supprimer** pour supprimer un exercice.

Information

Confirmez-vous la suppression de l'exercice 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023 ?

Si la suppression n'est pas possible, un message s'affiche pour en indiquer la raison.

Erreur

 Suppression impossible. Cet exercice correspond à l'exercice défini par défaut.

Principaux prérequis pour supprimer un exercice :

- Seul l'exercice le plus récent peut être supprimé.
- L'exercice doit être 'Actif'.
- L'exercice ne doit pas être visé.
- Tous les modules (Emprunts / Contrats) doivent être 'Actifs' pour l'exercice.
- Toutes les déclarations de TVA liées à l'exercice doivent être supprimées.

3. MODIFICATION DES DATES D'UN EXERCICE

Cliquer sur le bouton **Modifier** pour modifier les dates d'un exercice.

Modification d'un exercice

Date début 01/01/2023 Date fin 31/12/2023

Code alpha 2023

OK Annuler

Modification de la date de fin d'un exercice N alors qu'il existe déjà un exercice N+1 :

La date de début de l'exercice N+1 est également modifiée afin que les deux exercices soient contigus (des écritures peuvent être transférées de l'exercice N à N+1 si elles ne sont pas validées).

Si la modification n'est pas possible, un message s'affiche pour en indiquer la raison.

Exemple :

Erreur

Il existe des écritures postérieures à la date du 30/09/2023. Vous devez créer un nouvel exercice postérieur à celui-ci avant de modifier les dates.

OK

Principaux prérequis pour modifier les dates d'un exercice :

- L'exercice doit être 'Actif'.
- L'exercice ne doit pas être visé.
- Tous les modules (Emprunts / Contrats) doivent être 'Actifs' pour l'exercice.

4. CREATION D'UN EXERCICE ANTERIEUR

Cliquer sur le bouton **+ Exercice antérieur** pour ajouter un exercice antérieur à ceux déjà existants.

Gestion des exercices

Visa	Défaut	Etat	Date début	Date fin	Code	Nombre d'écritures	Nombre de mouvements	A-Nouveau
	▼	Actif	01/01/2022	31/12/2022	2022	0	0	

Création d'un exercice antérieur

Date début 01/01/2021 Date fin 31/12/2021

Code alpha 2021

OK Annuler

Après la confirmation de la création de l'exercice, une nouvelle fenêtre vous indique que **l'exercice créé est positionné par défaut** et vous demande **si l'exercice créé doit être repris comme période de travail par défaut**.

Information

L'exercice 2021 a été positionné comme exercice par défaut.

Il sera proposé par défaut au niveau de la saisie des écritures.

Pour les consultations, les états financiers et la révision, on utilise les périodes de travail.

Souhaitez-vous reprendre cet exercice comme période de travail par défaut ?

La création d'un exercice antérieur est possible uniquement si UN SEUL exercice est présent dans le dossier.



Erreur

La création d'un exercice antérieur n'est possible que si le dossier ne comporte qu'un seul exercice.

5. DECLOTURER UN EXERCICE

Pour déclôturer un exercice comptable, aller dans le ruban **Support** et lancer le menu **Déclôture exercice**.

Déclôture d'exercice

La déclôture ne permet pas de modifier les écritures existantes sur l'exercice avant clôture.

Vous pouvez cependant ajouter de nouvelles écritures.

Etat	Date début	Date fin	Code	A-Nouv
Clos	01/01/2021	31/12/2021	2021	<input type="checkbox"/>
Actif	01/01/2022	31/12/2022	2022	<input type="checkbox"/>

Vous allez déclôturer l'exercice

Suppression des écritures d'extourne
 Suppression des écritures d'à-nouveau

Vous pouvez supprimer les écritures d'à-nouveau et d'extournes en cochant les cases suivantes :

- Suppression des écritures d'extourne.
- Suppression des écritures d'à-nouveau'.

Attention, la suppression de ces écritures supprime également le lettrage et le pointage réalisés sur celles-ci.

La déclôture permet l'ajout d'écritures mais pas la modification. Dans ce cas, il vous faut passer une écriture d'opérations diverses.

L'exercice peut être déclôturé uniquement si un seul exercice est actif.